



# COMMUNIQUÉ

12-11-2024



Direction régionale  
des affaires culturelles



Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
du Doubs

Ville de  
**Besançon**

## Besançon engagée en faveur de l'Education Artistique et Culturelle

Vendredi 8 novembre, la Ville de Besançon, la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) ainsi que la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) de Bourgogne Franche-Comté ont concrétisé, par la signature d'une convention tripartite, leur engagement en faveur de l'Education Artistique et Culturelle (EAC) à Besançon.

Ce conventionnement fait suite à la labélisation 100% EAC qu'a obtenu la Ville de Besançon en 2022. Décerné conjointement par le ministère de la Culture ainsi que le ministère de l'Éducation Nationale, le label 100% EAC distingue les collectivités qui rendent l'art et la culture accessibles pour l'ensemble des jeunes du territoire.

La signature de cette convention permet de mettre en lumière le travail réalisé depuis plus de 10 ans pour permettre aux enfants un accès privilégié à la culture. La Ville de Besançon agit en faveur de ce développement grâce aux Parcours culturels depuis 2014, dispositif pédagogique porté en partenariat étroit avec la DSDEN du Doubs et la DRAC de Bourgogne-Franche-Comté.

### Contacts presse

Auriane CALVÉS  
Cécile PRUDHOMME

06 33 67 25 23  
06 84 37 60 09

[auriane.calves@besancon.fr](mailto:auriane.calves@besancon.fr)  
[cecile.prudhomme@besancon.fr](mailto:cecile.prudhomme@besancon.fr)

Ce dispositif permet aux élèves de toutes les écoles publiques élémentaires de découvrir un domaine artistique et culturel. Les parcours sont accessibles aux élèves de moyenne et grande section des maternelles du quartier de Planoise depuis 2021 et des quartiers prioritaires « Quartiers 2030 », Planoise, Battant et Saint-Claude, depuis 2024.

## **Contacts**

**Aline CHASSAGNE** – Adjointe à la maire déléguée à la culture, patrimoine historique et musées, équipements culturels

**Sandrine DAVID-ADOIR** – Directrice de l'action culturelle

### **Contacts presse**

Auriane CALVÉS  
Cécile PRUDHOMME

06 33 67 25 23  
06 84 37 60 09

[auriane.calves@besancon.fr](mailto:auriane.calves@besancon.fr)  
[cecile.prudhomme@besancon.fr](mailto:cecile.prudhomme@besancon.fr)